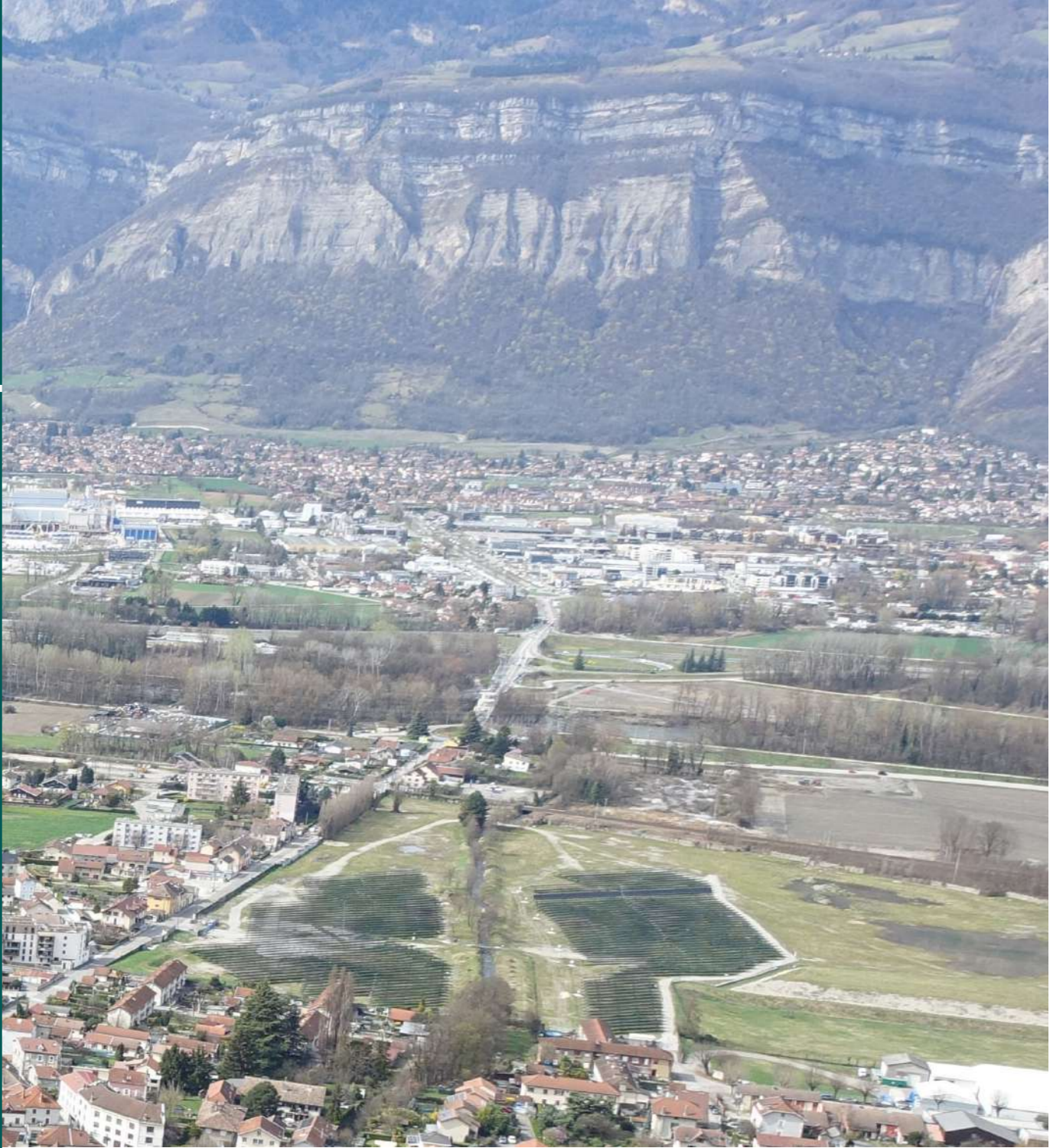




LE PLU

DIAGNOSTIC

PORTRAIT DE TERRITOIRE



LA POPULATION ET LA DÉMOGRAPHIE



Villard-Bonnot compte au recensement 2020, 7 324 habitants : c'est l'une des communes les plus peuplées de la Communauté de Communes du Grésivaudan derrière Crolles et Pontcharra, mais également la plus dense.

Une dynamique démographique à mettre en lien avec le solde naturel

La commune a connu une croissance démographique régulière depuis les années 1975 même si une baisse peut être observée entre 2009 et 2014, liée à la fermeture des papeteries. Depuis 2014, la croissance démographique semble repartir à la hausse avec une variation annuelle de la population qui s'établit autour de 0,3%/an.

Depuis les années 1960, la croissance démographique de Villard-Bonnot est portée par le solde naturel, alors que le solde migratoire, c'est-à-dire l'arrivée de population sur le territoire, reste négatif par rapport aux départements.

Chiffres-clés

- 7 324 habitants
- 2,3 personnes par ménage
- 41% des ménages avec enfant(s)
- 90 séniors pour 100 jeunes

Une population jeune et familiale mais un vieillissement qui semble s'être enclenché

La population de Villard-Bonnot est une population jeune : les 0 - 44 ans représentent plus de 55% de la population, alors que la tranche d'âge des 75 ans et plus et la moins représentée. Les ménages sont ainsi composés en moyenne de 2,26 personnes : les couples sans enfants et les familles monoparentales témoignent d'une population familiale bien représentée. Cependant, ce constat ne doit pas effacer l'augmentation des 60 ans et plus sur les dernières années, nécessitant de s'interroger sur les prémices d'un vieillissement de la population.

L'HABITAT ET LE LOGEMENT

Chiffres-clés

- 3 481 logements, dont 3 233 résidences principales et 248 résidences secondaires
- 19 nouveaux logements produits chaque année en moyenne depuis 2011
- 215 logements vacants, soit 6,2% du parc de logements
- 50% de maisons
- 31% de 5 pièces et +
- 63,3% de propriétaires

Un territoire aux dynamiques résidentielles régulière et un nombre de logements vacants qui reste raisonnable

La croissance du parc de logements de la commune de Villard-Bonnot a été progressive et régulière. Le nombre de logements vacants sur le territoire communal est assez faible et représente depuis la fin des années 1990 entre 5% et 6% du parc de logements de la commune. L'analyse de l'ancienneté des logements peut expliquer en partie ce faible taux de logements vacants.

Une mixité des formes d'habitat

Le parc de logements de Villard-Bonnot est composé d'autant de logements collectifs (1 741 appartements en 2020) que de maisons (1 735 maisons en 2020). L'analyse de la taille des logements mets également en évidence la diversité de l'offre, qui permet d'accompagner le parcours résidentiel des ménages. Cette caractéristique constitue un marqueur fort de l'identité villardienne, comparativement aux communes voisines : Villard-Bonnot apparaît comme l'une des communes les plus urbaines de la communauté de communes, un constat qui s'explique en partie par le passé ouvrier et industriel du territoire.

Un parc locatif important

La commune compte 617 logements sociaux. Au sein des résidences principales, 63,3% des ménages sont propriétaires de leur logement et 34% en sont locataires dont 18,2% sont locataires du parc public, un taux qui reste supérieur à celui de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

L'ÉCONOMIE

Un territoire résidentiel qui attire les actifs

Villard-Bonnot compte 74% d'actifs ayant un emploi et 6% de chômeurs. Les inactifs (élèves, étudiants, retraités, ...) représentent quant à eux 20% de la population. Malgré la présence de plusieurs zones d'activités, la commune reste un territoire résidentiel, puisqu'elle propose moins d'emplois qu'elle ne compte d'actifs. Par conséquent, seuls 14,6% des actifs qui résident sur la commune travaillent à Villard-Bonnot et sont plus de 85% à quitter chaque jour le territoire pour aller travailler entraînant des déplacements pendulaires importants.

Une économie résidentielle largement représentée

La sphère de l'économie résidentielle est largement représentée : 67,1% des établissements actifs employeurs font partis de cette sphère, soit 108 établissements. On retrouve ainsi 54% des établissements actifs tournés vers «le commerce, les transports et les services divers». Si ce secteur est le plus représenté en nombre d'établissement, c'est le secteur «administration publique, enseignement, santé et action sociale» qui propose le plus de poste salarié.

L'économie résidentielle peut être définie comme l'ensemble des activités économiques majoritairement destinés à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire.

Une offre commerciale structurée autour des centralités de Lancey et Brignoud

Les deux centralités principales de Brignoud et Lancey concentrent les commerces de proximité du territoire. Avec une offre commerciale diversifiée, l'essentiel des besoins de la population semblent couverts.



LA MOBILITÉ

Une forte dépendance à la voiture individuelle ...

Plus de 43% des ménages de la commune possèdent au moins 2 voitures. Malgré la présence de deux gares sur le territoire, près de 80% des actifs utilisent chaque jour leur voiture pour se rendre au travail.

... malgré un contexte favorable au développement des modes de déplacement alternatifs

La topographie du territoire et son organisation urbaine reste propice à l'utilisation quotidienne des modes doux sur la commune. Cependant, le maillage piétons et cycles est discontinu et peu sécurisé. La commune accueille également deux gares, à Brignoud et Lancey, qui permettent de relier Chambéry et Grenoble. Grâce à l'aménagement de consignes à vélo, le report modal des cycles vers le train est encouragé.

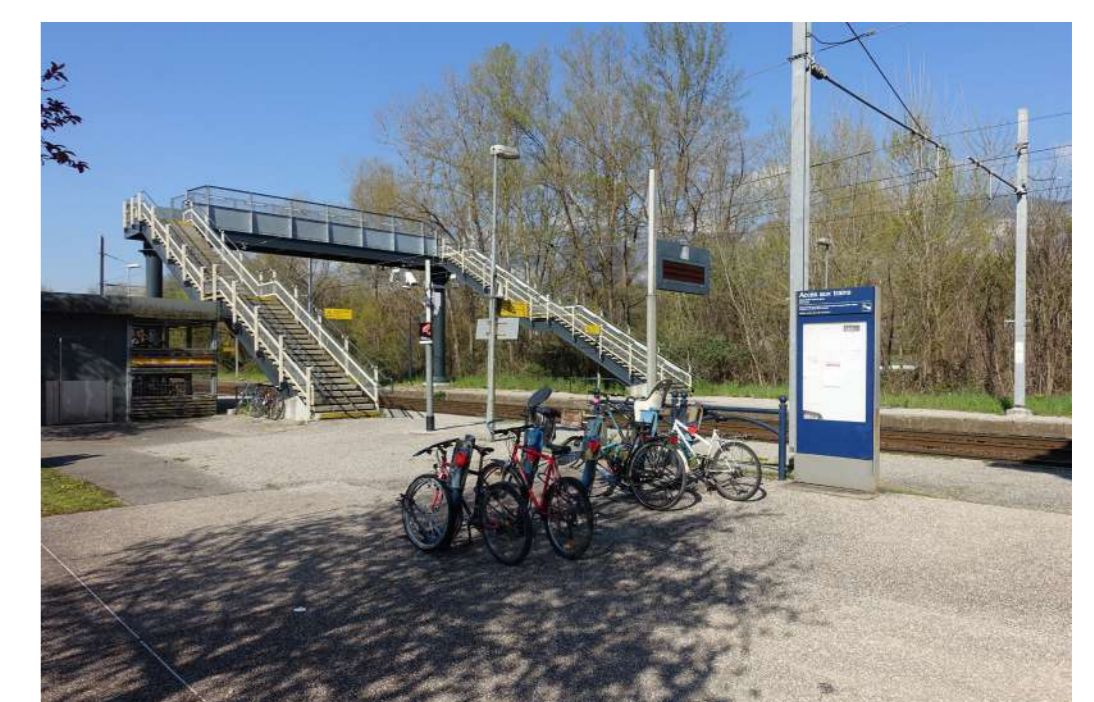
Des problématiques bien identifiées en matière de mobilité

La commune de Villard-Bonnot est structurée autour de la RD523, axe principal qui traverse le territoire communal et qui remplit la double vocation de voie de transit et de voie de desserte. Cette route départementale génère un trafic routier important, contraignant l'utilisation des modes actifs notamment sur les traversées des centres historiques de la commune.



Chiffres-clés

- 2 gares
- 274 000 voyageurs à Brignoud en 2019.
- 171 000 voyageurs à Lancey.
- 8 500 Véhicules par jours (moyenne journalière annuelle) sur la RD523 entre Brignoud et Lancey
- 2 Parkings multimodaux aux abords des gares de la commune
- 7 Lignes de bus



Une commune qui s'inscrit dans le paysage de la grande vallée du Grésivaudan, vallée marquée par l'Isère et par les massifs montagneux qui l'encadrent.

Villard-Bonnot est une commune étroite et tout en longueur, enserrée entre l'Isère et le massif de Belledonne. Cette situation géographique, sa topographie et l'occupation des sols permet de définir trois grandes unités paysagères.

Les contreforts boisés de Belledonne qui diffusent une image naturelle au territoire



La plaine de l'Isère enserrée entre la rivière et la voie ferrée : les espaces agricoles alternent avec les peupleraies.



Le piémont habité largement marqué par son urbanisation quasi continue le long de la RD523 et qui accueille une juxtaposition de formes et de morphologie urbaine



Des grandes phases de développement urbain qui ont conduit à produire la trame urbaine actuelle

Les périodes successives de l'urbanisation ont laissé un héritage de formes urbaines qui composent le paysage urbain de la ville.

Le tissu des centres historiques de Brignoud, Villard-Bonnot et Lancey constitués le long de la RD 523 formant des «villages rues»



L'exemple de Brignoud

Le tissu des cités ouvrières, une forme urbaine schématique héritée du développement industriel du territoire



L'exemple de la cité des Glières

Le tissu d'habitats collectifs des années 1960-70 au bâti à la silhouette massive et à l'organisation fonctionnelle de l'espace



L'exemple du Trienal

Le tissu d'habitats individuels, un tissu monofonctionnel à la densité variable et au plan organisé



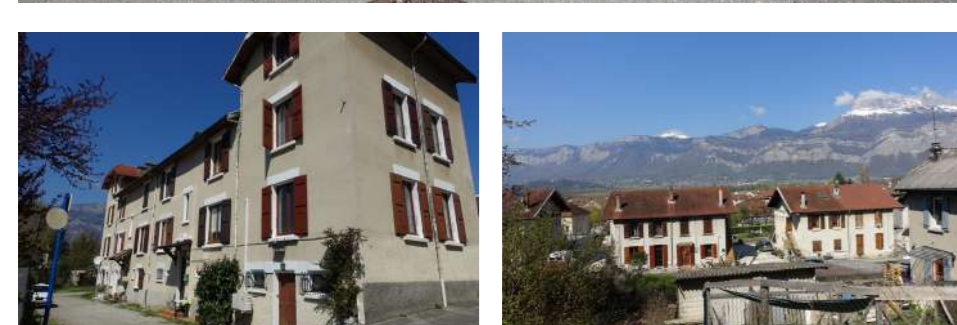
L'exemple des Jardins de Berlioz

Une commune qui dispose de nombreux édifices historiques qui font partie intégrante du patrimoine communal

Au-delà des papeteries de Lancey, classées au titre des monuments historiques, on retrouve sur le territoire communal de nombreux bâtiments ou constructions qui présentent des détails témoignant des activités passées, et qui contribuent au paysage urbain de la commune.



Un patrimoine lié aux activités industrielles, traces de l'héritage de la houille blanche et de l'industrie papetière : les cités ouvrières, le dortoir et le réfectoire des Papeteries



Un patrimoine bâti caractéristique autour des maisons de contre maître et d'industriels, mais également des châteaux et domaines.



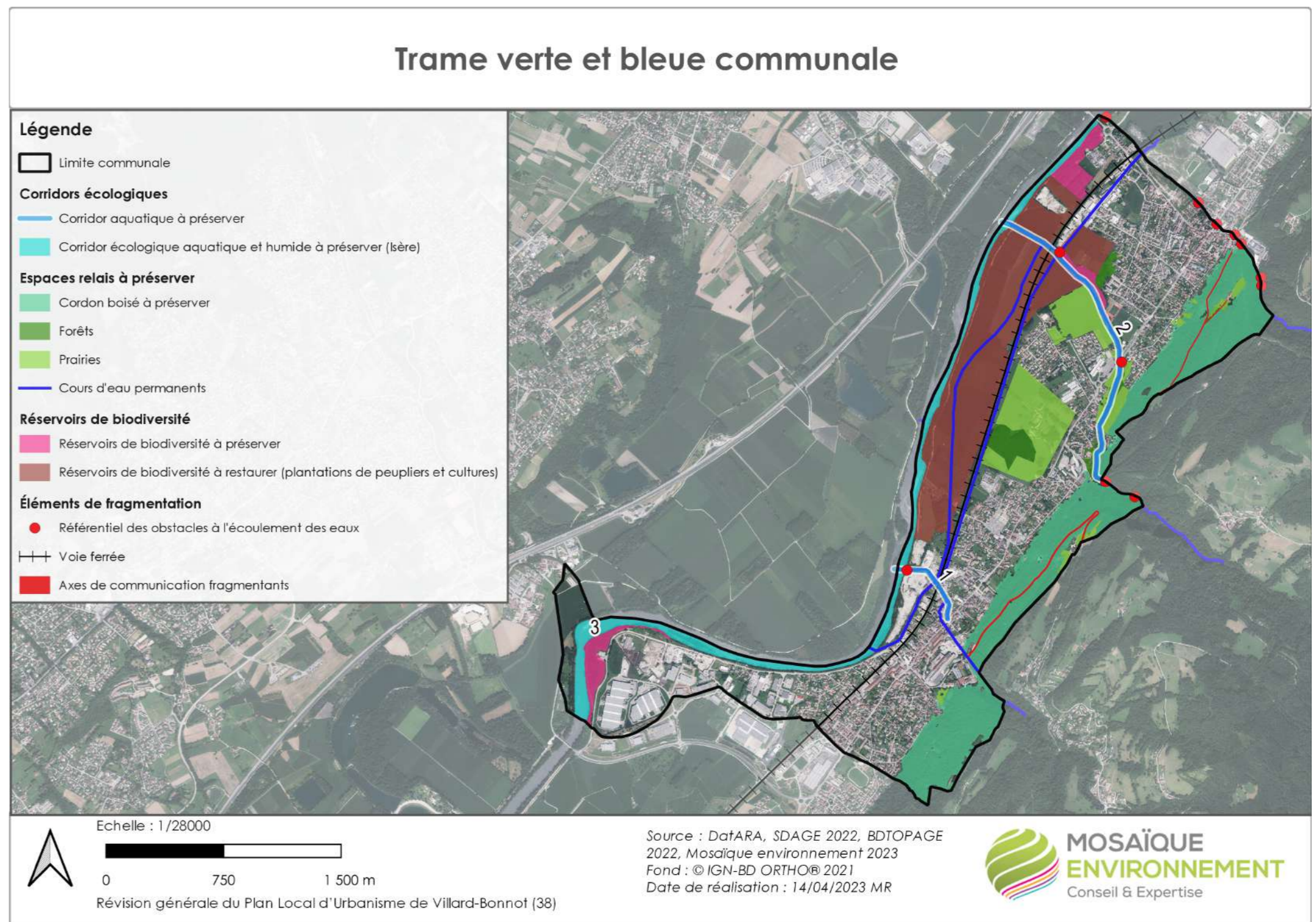
Mais aussi des éléments du petit patrimoine qui rappellent les modes de vie passés, des pratiques communautaires et des coutumes anciennes : fontaines, lavoirs, croix, ...

Des réservoirs de biodiversité à préserver comme les espaces relais le long du ruisseau de Vorz et le cordon boisé sur les contreforts de Belledonne, et à restaurer comme les zones humides au Nord Ouest de la commune le long de l'Isère.

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie, et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement

Des corridors écologiques à préserver comme le cours d'eau de l'Isère, le ruisseau de Vorz et la partie aval du ruisseau de la Combe de Lancey

Les corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.



Un territoire soumis à des risques naturels étendus

La commune de Villard-Bonnot est soumise à plusieurs risques naturels et notamment aux risques d'inondation par débordement des cours d'eau, par crue torrentielle et par ruissellement sur versant. Elle est également soumise à des risques de mouvements de terrain, qui restent localisés, en lien avec le relief. Plusieurs documents cadres régissent ces risques naturels et notamment le Plan de prévention des Risques Naturels, aussi appelé PPRN, ou encore le Plan de Prévention des Risques Inondation Isère amont.

Une consommation énergétique par habitant qui reste inférieure à la moyenne du Grésivaudan

La consommation énergétique des habitants de la commune est essentiellement liée au bâti (60%) avec un parc de logements énergivore important : sur la commune, 15,2% de la population est en situation de précarité énergétique liée au logement. 22% de la consommation énergétique est liée au transport routier. Ce constat s'explique en partie par le recours encore important à la voiture dans les déplacements malgré la présence de deux gares et de transports en commun. Ainsi, 16,3% des ménages sont en situation de précarité énergétique liée à la mobilité.

Une qualité de l'air globalement bonne

Si la qualité de l'air sur la commune de Villard-Bonnot est globalement bonne, trois polluants restent cependant marquants. Ces polluants (PM10, NOx et O3) sont principalement produits par les chauffages et plus particulièrement les chauffages bois, la circulation routière et l'industrie.

Ce portrait de territoire développe une synthèse du diagnostic de la commune, c'est-à-dire un état des lieux du fonctionnement du territoire à un instant «T». Il apporte une information générale sur de nombreuses thématiques nécessaires à la bonne compréhension des dynamiques à l'oeuvre sur la commune. Ce portrait doit permettre d'exposer les contraintes, les atouts, les forces et les faiblesses de Villard-Bonnot, avant de mettre en lumière les enjeux.

À l'appui de ce diagnostic, il s'agira d'écrire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune. Travailler en concertation, il fixera les orientations générales en matière d'aménagement pour le développement du vivre de notre commune. Nous ne manquerons pas de vous associer à cette phase afin que nous écrivions ensemble les grandes lignes du développement de demain.